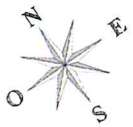

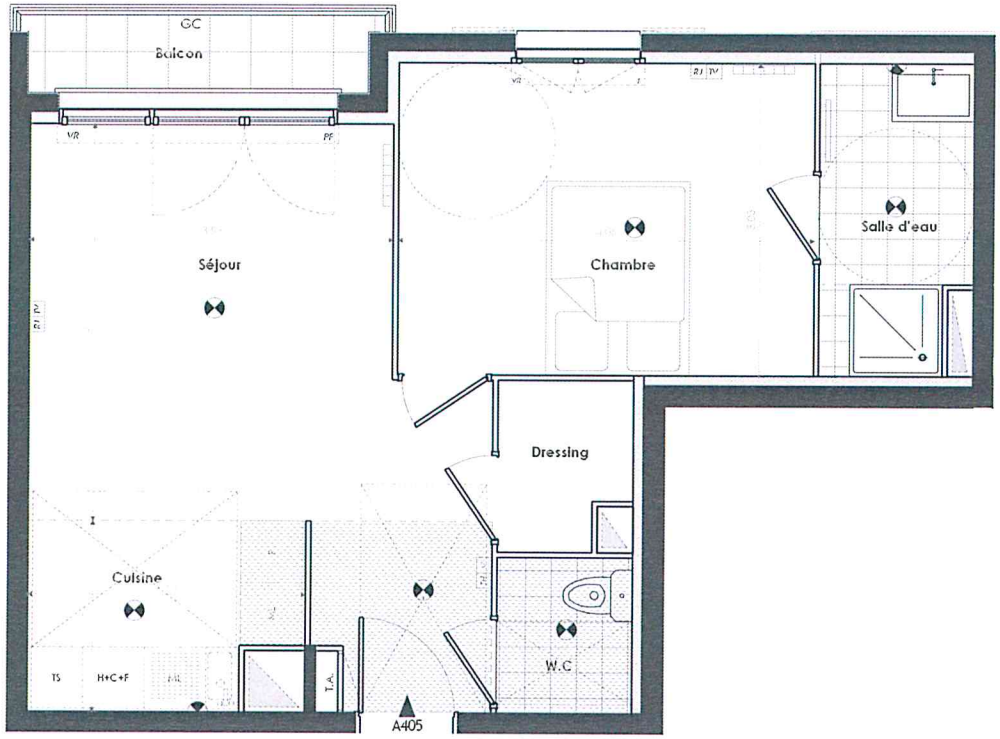

PIERRE ETOILE — TRIANGLE D'OR — ATELIER B.L.M. ARCHITECTURES

LE PLESSIS TREVISE
Av ARDOUIN - Av du GENERAL DE GAULLE

4 ème Etage		
2P	Lot n°	A405

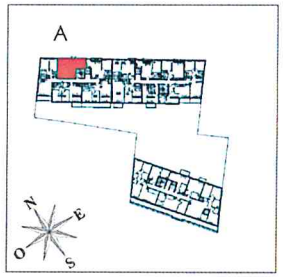

PIECES	Surface Habitable
Séjour	18.15 m²
Cuisine	4.62 m²
Chambre	12.35 m²
Salle d'eau	4.31 m²
Dressing	2.02 m²
W.C	2.01 m²
TOTAL HABITABLE	43.46 m²
Balcon	2.74 m²
TOTAL ANNEXES	2.74 m²
TOTAL PRIVATIF	46.20 m²

SYMBOLE	DESIGNATION		
TS	Tableau électrique		
W	Combiné vidéophonie		
TH	Thermostat		
	Radiateur		
	Applique		
	Applique électrique		
PV	Porte PV		
BAIES	Porte BAIES		
PC	Porte de coupe-feu classée		
	Tourniquet ou taille		
	Rideau		Couverture
	Store bateau		Pente
	Store intérieur		Brisure

GC	Garde-corps	PL	Placard
R	Radiateur	PF	Porte-fenêtre
LV	Lave-vaisselle	F	Fenêtre
LL	Lave-linge	VR	Volet roulant
ML	Meuble bas	TS	Tableau
H+C+F	Baie + Cuisson + Four		

22 FEVRIER 2018

Echelle 0 0,5 1 2 3

NOTA 1 : le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutres, soffites, fours-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives. Les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des carrelages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1).

NOTA 2 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société. Aucune modification affectant l'installation électrique ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après le démarrage des travaux. Les équipements électriques et de plomberie ne peuvent être déplacés, seuls les ajouts d'équipement peuvent être pris en compte jusqu'au démarrage des travaux.

NOTA 3 : Les hauteurs de seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 10 et 50 cm.